



Déclaration de la FNEC FP-FO au CTSD Lignes Directrices de Gestion relatives à la mobilité

Contrairement à notre gouvernement, la FNEC FP-FO n'a pas l'habitude de changer son fusil d'épaule et n'a donc pas changé de position depuis le GTA d'hier. Vous trouverez donc dans notre déclaration de ce jour quelques redites mais nous ne pouvons pas ne pas vous exposer nos constats et nos revendications lors de CTSD.

Ce gouvernement piétine, bafoue, détruit, méprise et réprime.

Confinée, reconfinée, soumise au couvre-feu, auto-confinée, la population se voit de plus en plus interdite de se rassembler, de revendiquer, de manifester. Et quand elle le fait, elle se retrouve confrontée à un déchaînement de violences. Si le gouvernement s'acharne à faire passer la Loi de sécurité globale, c'est pour d'autant plus réprimer les mobilisations en défense des revendications, pour faire taire toutes les contestations et imposer d'autant plus brutalement aux salariés et à la jeunesse sa politique de destruction des droits sociaux.

Dans l'Education Nationale, on croit rêver ou assister à une mauvaise farce. Encore une fois, le gouvernement et son conseil scientifique ont décidé de changer les règles au dernier moment sans demander l'avis de personne. Le Premier ministre nous demande, par voie de presse, de faire preuve de « tolérance » pour permettre aux élèves de se confiner afin de participer aux fêtes de Noël en compagnie de leur famille. Ceux qui aujourd'hui recommandent de garder les enfants à la maison sont les mêmes que ceux qui prétendaient que ces derniers n'étaient pas contagieux. Ceux qui usent et abusent de la formule « continuité pédagogique » sont les mêmes qui font fi de la progression pédagogique des professeurs et qui foulent aux pieds leur travail. Les personnels n'en peuvent plus de ces ordres et contre-ordres permanents. C'est une nouvelle illustration de la conception de l'école que cherche à imposer la présidence Macron à la faveur de la crise, une école à la carte où la décision politique peut supplanter les cadres et les règles nationales, du jour au lendemain. C'est le fait du prince.

Pour la FNEC FP-FO, l'Etat ne peut se soustraire à ses devoirs, définis dans le préambule de la Constitution de 1946, qui est de garantir « l'égal accès de l'enfant(..) à l'instruction. » Il est étonnant qu'un Premier Ministre propose aux familles de choisir entre le droit à la santé et le droit à l'instruction sans envisager de prendre des mesures pour garantir l'un et l'autre. L'école n'est pas une garderie. Les personnels en ont assez de ce mépris !

Alors que les personnels se mobilisent depuis la rentrée pour exiger des moyens pour faire face à des conditions de travail de plus en plus dégradées, le ministère présente un budget d'austérité. Force est de constater que les 2039 créations de postes dans le 1^{er} degré n'en sont pas puisque cela correspond strictement à l'addition des postes supprimés dans le second degré et dans l'enseignement privé (1800 postes dans le public et 239 dans le privé). Les places proposées aux concours du CRPE, CAPES ou agrégation sont en baisse depuis plusieurs années. En 3 ans c'est : - 2000 places au CRPE, - 1690 postes au CAPES, - 390 postes à l'agrégation alors qu'on assiste à une augmentation considérable et constante des effectifs (+116 573 élèves en 4 ans). Comment ne pas y voir la volonté de développer la contractualisation alors que c'est de postes statutaires dont nous avons besoin dès maintenant !

Nous vous l'avons dit lors du GT de novembre concernant les lignes directrices générales mobilité : pour pouvoir répondre aux demandes des collègues et les protéger, la première mesure à prendre

est en lien direct avec la mobilité et les postes proposés aux collègues. Elle est d'immédiatement et massivement créer des postes statutaires dans les écoles, les établissements et les services. Les quelques contractuels recrutés dans notre département n'arrêteront pas l'hémorragie !

En ce qui concerne le mouvement intra-départemental 2020 et l'application de la Loi de Transformation de la Fonction Publique écartant les syndicats de tout contrôle, le gouvernement peut se féliciter. Le mouvement s'est déroulé en toute opacité. Les erreurs de barèmes n'ont pas toutes été corrigées, les erreurs d'affectation démasquées n'ont pas été modifiées et l'égalité de traitement des fonctionnaires n'a pas pu être garantie ! Quel intérêt pour l'administration de ne pas convoquer de GT afin de corriger les erreurs ? Pourquoi laisser sciemment des inégalités perdurer ? La FNEC FP-FO demande toujours la publication complète des résultats, avec les barèmes et la possibilité pour les représentants du personnel de pouvoir intervenir sur l'ensemble des étapes du processus de mutation, a priori et a posteriori, et sans restriction entravant les possibilités pour les personnels de faire valoir leur droit.

Les délégations ont été accordées en nombre cette année, notamment pour pallier aux erreurs constatées, c'est un fait mais un poste provisoire ne remplace pas un poste de titulaire auquel un personnel avait droit.

En outre, l'affectation des TRS dans notre département est devenue très problématique. Certaines priorités n'ont pas été respectées, d'autres ont été inventées, parfois en dépit du bon sens et les collègues ont été fortement impactés.

De la même façon, des regroupements de postes proposés se sont avérés erronés ou des morceaux ont été changés ou créés après la formulation des vœux.

Nous dénonçons également la discrimination aux temps partiels dont ont été victimes les TRS.

Lorsqu'un TRS se voit affecté sur une affectation posant souci, c'est toute une année scolaire qu'il devra subir cette affectation. Le SNUDI-FO n'accepte pas que les TRS soit une catégorie de collègues, affectés pendant l'été, en dehors de tout contrôle et pour lesquels les erreurs, changement et oublis seraient légion.

Fin novembre, sur le fil, nous avons finalement obtenu les affectations à jour de l'ensemble des collègues du département. Trois mois s'étaient déjà écoulés depuis la rentrée. Pourquoi une telle bagarre a été nécessaire pour obtenir cette liste de postes ? Pourquoi une telle défiance vis-à-vis des délégués du personnel ? L'administration a-t-elle quelque chose à cacher ?

Pour le mouvement 2021, nous demandons que toutes les directions soient exclues des postes pouvant être obtenu par les PET1 et les PET2 par extension et pas seulement les directions de plus de 3 classes. En parallèle, nous demandons que les postes non pourvus soient proposés à l'ensemble des collègues, et plus particulièrement aux TRS, qui n'ont alors pas encore d'affectation.

Face au mépris de notre gouvernement et compte tenu de l'urgence des revendications, la FNEC FP-FO prend toutes ses responsabilités et prépare la mobilisation des personnels. Elle est totalement partie prenante de la grève initiée par la FSU, FO, CGT, SUD, le SNCL du 26 janvier prochain.